

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le correspondant autrichien de l'Indépendance belge croit pouvoir préciser les points principaux sur lesquels l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse seraient tombés d'accord pendant le séjour du roi Guillaume à Vienne. Nous croyons devoir reproduire ses indications en lui en laissant, bien entendu, l'entière responsabilité.

Vienne, 25 août. — Le roi de Prusse est parti ce matin ; M. de Bismark est resté. Les deux souverains et leurs ministres des affaires étrangères ont eu hier dans la journée deux conférences qui ont duré chacune deux heures ; M. de Biegeleben, conseiller aux affaires étrangères, tenait la plume.

M. de Bismark, qui avait eu une conférence avec le comte Rechberg avant-hier au soir, à la sortie de l'Opéra, qui a conféré avec lui aujourd'hui et doit conférer avec lui encore demain, est chargé de régler les détails de ce qui a été convenu entre les deux souverains ; car nos journaux ont beau dire qu'il n'y a encore rien d'arrêté entre les deux cabinets, ce n'est pas de leur part une espèce d'euphémisme d'avouer qu'ils n'ont pas pénétré le secret. Quant à moi, je crois en savoir une partie.

D'abord, je puis vous donner comme positif que l'Autriche est parvenue à assoupir les aspirations prussiennes d'annexion. Puis, les deux cabinets sont tombés d'accord de laisser leurs commissaires dans le Sleswig jusqu'à ce que la question de succession soit décidée, et

de proposer à la Diète que, pour le Holstein, l'Autriche et la Prusse y soient représentés par deux commissaires qui fonctionneront à côté des deux commissaires fédéraux, et qu'au titre d'exécution, en vertu duquel ont été établis les commissaires fédéraux, et qui, n'ayant plus d'objet, n'a plus de validité, soit substitué le titre de sequestre.

On voit par là combien se trompent ceux qui prétendent que le baron Scheele-Plessen doit être mis à la tête de l'administration provisoire des duchés. J'apprends qu'il ne sera consulté que dans la question financière pour laquelle on attend aussi M. Reincke, d'Altona.

Vous savez, comme je vous l'ai écrit dernièrement, que pour la question de délimitation le Danemark était sur le point de se faire représenter à la conférence par M. Willemsen, ancien bailli dans le nord du Sleswig.

Quant au projet de réforme fédérale attribué aux deux grandes puissances, j'apprends de fort bonne part qu'il n'en est rien, mais que l'Autriche et la Prusse se sont entendues pour marcher d'accord dans toutes les questions du ressort de la Diète ; c'est-à-dire de s'entendre chaque fois préalablement entre elles avant que le signal d'alarme soit donné de Francfort. On voit par là que dans cette entente, qui n'est que la réalisation des pourparlers de Carlsbad, il n'y a rien d'inquiétant pour l'étranger.

Les journaux de Vienne annoncent qu'un complot garibaldien a été découvert à Trieste, et qu'il devait s'étendre à tout le Tyrol méridional. Le mouvement insurrectionnel devait éclater le 27 août.

Des arrestations ont eu lieu à Trente, Pergine, Cles, Roveredo, Mori, Riva, etc. On aurait saisi à Torbole et à Pergine des caisses remplies d'armes et de munitions. Un certain nombre d'inculpés ont été conduits à Inspruck. La plupart sont de très-bonne famille.

Malgré les détails donnés par la presse autrichienne, ce complot paraît n'avoir été qu'une échauffourée sans importance.

Le pape a adressé récemment à l'archevêque de Fribourg (grand-duché de Bade), une lettre relative à la question des écoles.

Dans cette lettre, dit l'Europe, le pape s'élève contre le projet de loi sur les écoles, parce qu'il soustrait de plus en plus l'éducation des enfants à la surveillance salutaire de l'Eglise catholique.

La triste condition de la société humaine est attribuée par le pape aux multiples et pernicieuses doctrines d'enseignement qui ont surtout pour but d'attaquer l'Eglise et l'enseignement ecclésiastique.

« Une éducation irreligieuse, dit la lettre, ne peut conduire qu'au malheur. Tous les objets de l'enseignement dans les écoles primaires ne doivent être qu'un complément de l'enseignement principal, de l'enseignement religieux. »

Il est dit ensuite dans la lettre du pape :

« Partout où l'on a conçu et exécuté le projet pernicieux d'anéantir l'autorité de l'Eglise dans les écoles, et où, par suite, la jeunesse est exposée à voir sa foi mise en péril, il faudrait non-seulement que l'Eglise, dans tous les cas de ce genre, fit les plus grands efforts et ne s'épargnât aucune peine pour que la jeu-

nesse placée dans une pareille situation reçût l'instruction chrétienne et l'éducation chrétienne nécessaires, mais l'Eglise devrait encore adresser des exhortations à tous les fidèles pour leur déclarer que de pareilles écoles dirigées contre l'Eglise catholique ne peuvent être fréquentées en bonne conscience. »

Le pape félicite finalement l'archevêque de Fribourg de son attitude dans la question scolaire.

On écrit d'Athènes, le 29 août :

Une lettre insultante a été adressée au roi par un membre de l'opposition. Par suite de cet incident, la séance du 26, à l'Assemblée nationale, a été très-tumultueuse.

L'opinion publique, dans la capitale, est très-agitée.

Les protestations contre l'acte en question se couvrent de signature. Aujourd'hui, l'Assemblée a exprimé son indignation contre l'auteur de la lettre, par un ordre du jour qui a réuni 193 voix contre 27 ; 28 membres se sont abstenus.

Nous recevons, par une dépêche de Marseille, un résumé des nouvelles de Tunis, en date du 21 août.

Suivant la notification faite aux consuls par le gouvernement tunisien, il y a quatorze tribus soumises ; mais les lettres ajoutent que quarante tribus sont encore sous les armes.

Plusieurs chefs qui s'étaient soumis ont été tués par leurs hommes, qui ne veulent pas de la paix. Moustapha Azan, signataire de cette paix, a été obligé de rentrer à Tunis ; il n'était plus en sûreté au milieu des tribus.

FEUILLETON.

9

LE CLOS DES PEUPLIERS.

(Suite et fin.)

Le jeune docteur ne put refuser ses soins à quelques autres malades qui le firent demander, et il acquit bien vite une grande réputation dans la ville et même dans tout le département.

Cependant la santé de Thérèse déclinait peu à peu ; elle ne se levait plus ; ses joues s'étaient creusées, et leur excessive maigreur faisait disparaître la douceur des traits du visage. Quelques rides apparaissaient sur son front et aux coins de ses yeux ; ses lèvres pâles s'étaient amincies ; ses tempes se resserraient et son nez devenait transparent. Mme Daumer n'était plus que l'ombre de Thérèse, la jolie fille du Clos des Peupliers.

M. Daumer venait chaque semaine passer un jour chez son beau-père ; mais Thérèse refusait toujours de le recevoir.

Au commencement du mois de mars, l'état de la jeune femme était désespéré.

— Votre fille est bien mal, dit le médecin à M.

Ramon ; à moins d'un miracle, dans quinze jours elle aura cessé de vivre.

A cette nouvelle, M. Ramon, qui voulait encore espérer, pensa devenir fou. Il aurait donné sa fortune pour faire vivre son enfant, et il ne pouvait l'arracher à la mort !...

Tout-à-coup le nom de Julien, comme un rayon lumineux, traversa sa pensée. Le bruit de sa réputation était arrivé jusqu'à lui ; il avait entendu parler de son habileté et de ses talents.

— Oh ! s'écria-t-il, s'il pouvait la sauver !...

Il courut à Villebelle et se présenta devant l'abbé Prugnot.

— Monsieur Prugnot, lui dit-il, ma fille est très-mal.

— Pauvre enfant, dit le prêtre en levant les yeux vers le ciel. N'y a-t-il plus d'espoir ?

Le médecin le croit ; mais moi j'espère toujours. Votre neveu est très-savant, monsieur le curé.

— On le dit, monsieur Ramon.

— Croyez-vous qu'il se refuserait à venir voir Thérèse ?

— Mon neveu refuser de faire le bien, s'écria l'abbé en se levant, jamais !

— Ecrivez-lui, monsieur le curé, écrivez-lui en

mon nom ; dites-lui que je l'attends pour sauver ma fille.

M. Prugnot prit une feuille de papier, y traça à la hâte quelques lignes et la remit à M. Ramon.

Une demi-heure après, un domestique à cheval, porteur de la lettre, partait pour la ville.

Le lendemain, dans la matinée, Julien arriva à Villebelle. Il embrassa son oncle et se rendit au Clos. M. Ramon l'attendait avec impatience.

— Venez, venez vite, lui dit-il en le prenant par la main pour le conduire près de sa fille.

En entrant dans cette chambre, où sa pensée l'avait conduit si souvent près de Thérèse, Julien éprouva une vive émotion ; son cœur battait à se rompre, sa main trembla dans celle de M. Ramon, un nuage passa devant ses yeux, et, sentant ses jambes fléchir, il s'appuya contre le chambranle de la porte. Mais, comme s'il se fût reproché ce moment de faiblesse, il agita sa tête en posant sa main sur son front.

— Soyons fort, se dit-il, je suis appelé ici comme médecin, l'amour doit disparaître devant la science.

Et il s'avança résolument vers le lit de la jeune femme.

Depuis un instant, Thérèse s'était assoupie. En

voyant sa figure aimée qu'il pouvait à peine reconnaître, Julien ne put retenir un soupir douloureux. Il lui prit la main, et, se penchant sur elle, il l'examina attentivement pendant quelques minutes.

— Eh bien ? dit M. Ramon à voix basse.

Pour toute réponse, le jeune homme se mit à genoux et colla ses lèvres sur la main brûlante de la jeune femme.

Thérèse tressaillit ; elle ouvrit les yeux et reconnut Julien. Une étincelle de vie anima son regard.

— Julien, c'est lui, dit-elle d'une voix faible et oppressée ; je savais bien que je le verrais encore une fois avant de partir.

— O mon Julien ! reprit-elle en soulevant sa tête et en jetant ses bras autour du cou du jeune homme, la terre est triste et le ciel est beau, car on n'y souffre jamais. — La nuit dernière, j'ai vu ma mère. — Thérèse, m'a-t-elle dit, pourquoi tardes-tu à venir me rejoindre ? Abandonne la terre, mon enfant, suis-moi dans le ciel, les anges nous y attendent. — Et elle m'ouvrit ses bras en me faisant signe de la suivre. Pour l'embrasser, je m'élançai vers elle ; mais à mesure que j'avançais, elle s'éloignait en remontant vers les cieux. Son front était rayonnant de lumière ; ses bras restaient ouverts et elle me souriait en m'ap-

Paris, 30 août 1864.

Cette semaine, la chronique des cours est complètement stérile, et le rôle de Dangeau n'est qu'une sènieure. Le roi d'Espagne est parti, l'Empereur est au camp de Châlons; le prince Humbert l'accompagne; mais le jeune héritier de la couronne d'Italie voyage incognito, et son séjour en France ne donnera pas lieu à la moindre fête. Paris reprend peu à peu sa physionomie habituelle et le cri fastidieux d'Ohé! Lambert! a même cessé de retentir dans nos rues.

Les fêtes de Versailles ont permis de constater officiellement le triomphe de la couleur rouge, destinée à réchauffer les tons un peu blafards des vêtements féminins. Sous la forme de manteau, de casaque, de vareuse, de chemise-corsage, le rouge avait fait les efforts les plus persistants pour s'introduire dans la toilette moderne; mais enfin il a vaincu officiellement à la grande représentation de Versailles, où madame la comtesse Pourtalès a obtenu le plus grand succès de beauté avec une coiffure de roses rouges et un vêtement rouge orné de dentelles blanches.

Il est bien tard pour parler de la couronne de diamants de l'Impératrice, de la robe de la princesse de Metternich, blanche et garnie de marguerites sur un velours noir, et de la robe de brocart d'or de la duchesse Colonna. D'ailleurs, le grand, le véritable événement a été ce délicieux vêtement rouge, accompagné de blanc seulement, bien entendu; car l'union du rouge et du noir est une association des plus empiriques dont on puisse avoir l'idée, et ne convient en réalité qu'aux sorcières d'opéra.

La ville ne fournit aussi qu'une bien maigre chère à ma chronique. Les héros de la fashion, les célébrités de la mode, les rois de la finance, tous ceux dont on s'occupe et qui jouissent de la célébrité, à quelque titre que ce soit, sont absents. Rien donc de nouveau.

Les chasseurs fourbissent leurs armes, et se disposent à l'invasion annuelle de la plaine Saint-Denis. On prétend que les perdreaux sont très-nombreux cette année. Pour moi, je viens de traverser les plaines de la Normandie, et j'en ai vu des compagnies innombrables. La contrebande prend les devants et vendredi quarante perdreaux, pesant ensemble seize kilogrammes, ont été arrêtés, à dix heures du matin, au moment où ils faisaient leur entrée à Paris, par la gare de la rue Saint-Lazare, venant de Mantes.

Ces volatiles, qui ne pourront voyager légalement que le mois prochain, à dater de l'ouverture de la chasse, entraînent furtivement sous la crinoline d'une maîtresse femme, ou disposés en chapelets, ils formaient une ceinture dont sa gracieuse taille était entourée.

Un dernier écho des fêtes données au roi

Les troubles continuent à Sfax et à Sous. La plupart des tribus persistent à réclamer la destitution du kasnadar.

On a ressenti trois secousses de tremblement de terre à Tunis.

Le Times a reçu de son correspondant spécial de New-York, les nouvelles suivantes, en date du 18 août :

Des dépêches de source confédérée, de la Nouvelle-Orléans, mandent que Beauregard, à la tête de 20,000 hommes, est arrivé à Atlanta, mais on ne sait pas s'il se propose de renforcer Hood ou de défendre Mobile.

Sherman a perdu plus de 1,500 hommes dans trois tentatives infructueuses pour réoccuper la route de Mâcon, dans les journées des 5, 6 et 7.

Dans la nuit du 13, deux corps de l'armée de Grant ont été transportés au nord de la rivière James. Dimanche, ils ont attaqué les confédérés, qui se sont repliés d'abord sur Richmond en attendant des renforts. A l'arrivée de ces renforts, les confédérés ont attaqué à leur tour et fait reculer les fédéraux. La perte a été de 1,000 hommes. Les fédéraux prétendent avoir fait 500 prisonniers et pris 8 canons.

Des escarmouches ont continué pendant trois jours consécutifs, sans résultat définitif. On suppose que ce mouvement avait pour objet de protéger Butler, qui s'efforce de tourner le canal James. On croit qu'une attaque combinée ne tardera pas à être dirigée contre Drurys-Bluff.

Le rapport officiel de l'amiral Farragut est arrivé. La flotte qui a attaqué Mobile se composait de 18 frégates et monitors. Les navires défilèrent devant le fort Morgan, s'avançant en colonne serrée sur deux de front. Le monitor fédéral *Tecumseh* sauta à peu de distance sous le feu ennemi et sombra aussitôt avec presque tout son équipage.

Après être entrée dans le port, la flotte se divisa pour attaquer l'escadre confédérée, qui se composait du navire à éperon *Tennessee* et des canonnières *Selina*, *Morgan* et *Gaines*. La *Selina* fut promptement capturée, et *Morgan* et *Gaines* ne tardèrent pas à aller s'échouer sur la côte. Mais le *Tennessee* seul tint tête à toute la flotte fédérale pendant une heure et demie. Il ne se rendit que lorsqu'il se trouva complètement désarmé.

Les frégates fédérales *Hartford* et *Oneida* ont été mises hors de combat et le *Philippe* a été brûlé.

Les journaux de Richmond du 12 disent que la chute des forts Gaines et Powel est loin de constituer la prise de Mobile, et que, dans un rayon de 30 milles, il existe encore une série de formidables ouvrages de défense ainsi que des obstacles innombrables destinés à empêcher l'approche des vaisseaux ennemis.

Le croiseur confédéré *Tallahaves* a capturé plus de 70 navires depuis qu'il a quitté Wilmington, où il est parvenu à rompre le blocus, pour se rendre à Halifax.

New-York, 20 août (par l'*Hibernian*).

Le général Grant mande que ses opérations sur la rive gauche du James-River ont eu un résultat favorable, mais non décisif. Les confédérés ont laissé entre ses mains 400 prisonniers et ont dû laisser leurs blessés et leurs morts sur le champ de bataille. Du côté des fédéraux, il y a eu 1,000 morts ou blessés. Grant s'est avancé en reconnaissance dans la direction de Richmond jusqu'à Loir-Oaks.

La cavalerie de Sheridan a remporté à Front-Royal un avantage sur la cavalerie de Longstreet; les fédéraux auraient fait 500 prisonniers.

D'après une autre version, Sheridan, au contraire, aurait été battu et se serait retiré sur Harpers-Ferry.

Le fort Morgan, près de Mobile, ayant refusé de se rendre, l'amiral Farragut a dirigé contre lui, par mer et par terre, deux attaques qui sont restées sans succès. Le fort Morgan est approvisionné pour six mois, et il est défendu par une forte garnison.

La guerre avec les indigènes, dans le Kansas, prend de plus grandes proportions.

Le croiseur confédéré *Tallahaves*, entré dans le port d'Halifax, avait déjà obtenu 500 tonnes de charbon quand l'amiral anglais Hone lui a ordonné de quitter le port. Le *Tallahaves* s'est dirigé vers l'Est. Deux canonnières fédérales sont à sa poursuite.

Une convention démocratique, en faveur de la paix, s'est réunie à Syracuse. On y a résolu de n'appuyer le choix de la convention de Chicago que si le candidat désigné est favorable à la paix.

L'assemblée a adopté d'autres résolutions en faveur d'un armistice et la convocation d'une convention de tous les Etats à l'effet de chercher un moyen de réconciliation.

MM. Vallandigham et Fernando Wood ont prononcé des discours en faveur de la paix.

Les dépêches de New-York, signalent les progrès du mouvement pacifique dans la presse et dans la population. On parlait, à New-York, de l'envoi à Richmond de commissaires qui négocieraient un armistice. Au point de vue militaire, les avantages et les revers se balançaient.

Le *Moniteur de l'Algérie* contient les nouvelles suivantes sur le mouvement insurrectionnel qui s'est produit dans le sud de la subdivision de Médéah.

« Les tribus dissidentes sont dans les environs de Bel-Kheitar et sur l'Ouerq, souffrant beaucoup du manque d'eau et de pâturages. Elles envoient, la nuit, des goums qui cherchent à prendre dans leurs silos les grains qu'elles y ont laissés. Le 19 août, les cavaliers

des Zenakra-Mahoucha, en assez grand nombre, se sont avancés ainsi assez près de Boghar pour qu'une partie de la garnison ait dû se porter contre eux. Après avoir échangé quelques coups de fusil avec nos goums, ces cavaliers se sont retirés avant l'arrivée de nos troupes.

« Ces maraudeurs, qui reviennent ainsi vers les campements abandonnés de leurs tribus, rendent impossibles les communications entre Boghar et Djelfa. C'est parmi eux que sont les assassins de MM. Mollard et d'Esguilles, ainsi que des gens qui ont dépoillé et maltraité des voituriers et pillé leurs chargements.

« Ces assassinats, ces vols, ces actes de brigandage sont l'objet d'instructions judiciaires qui en feront peser toute la responsabilité sur les vrais coupables, le jour où le calme sera rétabli. Il sera procédé à l'égard de ces coupables comme il l'a été, en 1860, à l'égard des Kabyles qui, dans la province de Constantine, ont pillé l'établissement de MM. Bock et Delacroix, après avoir assassiné l'un deux et plusieurs ouvriers; ils seront traduits devant les conseils de guerre, sans préjudice de l'action civile.

« Des dispositions sont prises pour rétablir les communications entre Boghar et Djelfa, et, le 28 août, un convoi, sous l'escorte d'une colonne, partira de Boghar pour Djelfa.

« Cette opération, combinée avec le mouvement que font en ce moment les troupes sous les ordres du colonel Archinard, aura pour résultat de rejeter loin de Tell les populations insurgées; elle les éloignera des points sur lesquels elles trouvent à grand-peine de l'eau et des vivres.

« Aussi tous les efforts de ces populations tendent-ils à faire une invasion dans le Tell, espérant s'y approvisionner par des razzias et entraîner quelques tribus dans leur cause.

« Un mouvement dans ce sens vient d'être tenté par les gens de Si-Mohamed entre Tiaret et Meniet-el-Hâad; mais le colonel Péchot, d'une part, sorti de Tiaret avec les troupes sous ses ordres, les a repoussés au moyen de ses goums que commandait l'aga Ben-Aouda, et qui, se sentant soutenus par notre cavalerie, ont vigoureusement donné. Le colonel Dumont, d'un autre côté, parti de Toukria, s'était porté à Sebain-Aïoun, et les insurgés ont dû se rejeter précipitamment dans le sud.

« Les mesures prises pour couvrir le Tell ont, comme on le voit, atteint le but qu'on se proposait.

« Protégés ainsi par nos troupes contre les tentatives des insurgés, les tribus du Tell resteront sans doute dans le devoir et ne se laisseront point aller aux sollicitations de quelques fanatiques qui ne craignent pas d'appeler sur elles les malheurs qui sont, partout et toujours, la conséquence des insurrections et des révoltes.

pelant toujours. Au moment où j'allais l'atteindre, je pensai à toi, mon Julien, et comme je ne t'avais pas embrassé, je suis revenue sur la terre.

En achevant ces mots, Thérèse attira vers elle la tête du jeune homme et l'embrassa au front. Elle poussa un soupir, ferma les yeux et se laissa aller sur l'oreiller.

Julien se releva; sa figure était baignée de larmes; il regarda tristement la jeune femme, murmura le mot : « Adieu, » et sortit de la chambre suivi de M. Ramon.

— Votre fille est perdue, monsieur Ramon, dit Julien, elle ne verra pas la fin de la journée.

— J'aurais dû vous faire venir plus tôt, monsieur Julien.

— Elle serait morte également. Le mal est là, ajouta-t-il en frappant sur son cœur, et vous savez aussi bien que moi d'où il vient.

M. Ramon baissa la tête et ne répondit pas.

L'abbé Prugnot arriva au Clos à midi; il donna à Thérèse les derniers secours de la religion et l'accompagna par ses prières jusqu'au seuil de l'éternité.

X.

La nuit avait enveloppé la terre; partout l'ombre

s'épaississait et quelques étoiles brillaient çà et là dans le ciel noir. La cloche de Villebelle sonnait l'Angelus.

Un jeune homme entra au cimetière et s'arrêta devant une petite élévation de terre fraîchement remuée.

Il se découvrit avec respect et s'agenouilla.

Au bout de quelques minutes, un nouveau personnage vint également se mettre à genoux sur la tombe.

Après avoir prié longtemps, ils se levèrent tous deux et se trouvèrent face à face.

— Monsieur Ramon! dit le jeune homme.

— Julien! dit le père de Thérèse.

Et il se jeta dans les bras du jeune médecin.

— Je vous ai fait bien du mal, Julien, reprit-il, mais Dieu vous a vengé; je n'ai plus d'enfant. Elle est là, Thérèse, ma fille chérie; je suis cause de sa mort, et pourtant je l'aimais... Vous aussi, Julien, vous l'aimiez; vous avez dû me maudire... pardonnez-moi.

— Votre fille vous a donné en mourant mon pardon et celui du ciel avec le sien.

— Voulez-vous m'accompagner jusqu'au Clos? demanda M. Ramon.

— Je le veux bien.

— En chemin, nous parlerons d'elle.

— Au revoir, ma fille, ajouta-t-il en se tournant vers la tombe, au revoir, mon enfant, demain je reviendrai.

Il passa son bras sous celui de Julien, et ils s'éloignèrent.

A la grille du Clos des Peupliers, Julien voulut quitter M. Ramon pour retourner à Villebelle.

— Pas encore, dit le vieillard, je suis si heureux de me trouver avec vous; ne nous séparons pas si vite, car qui sait quand nous reverrons?

Julien n'osa pas résister. M. Ramon le fit entrer dans sa chambre.

— Depuis deux jours, dit-il en faisant asseoir Julien et en se plaçant près de lui, je suis dans une situation étrange; je ne désire pas mourir et je ne sens plus le bonheur de vivre. J'ai peur de mon isolement, le silence me tue; je n'ai de tranquillité que lorsque j'ai quelqu'un près de moi. Ma vie est bien changée, monsieur Julien; les beaux jours vont venir, mais ils seront froids et sombres pour moi; mon soleil, c'était ma fille. Il y a un an, on riait, on chantait au Clos des Peupliers. Aujourd'hui, on y pleure. A quoi me sert ma fortune? Je suis vieux,

et bientôt je serai couché près de mon enfant. Mes biens étaient pour elle; maintenant, je n'ai plus personne pour les recueillir après moi.

— Vous parliez tout-à-l'heure de votre isolement, monsieur Ramon, reprit Julien, consacrez le reste de votre vie à faire du bien, employez-y vos revenus; vous avez perdu votre fille, tous les malheureux seront vos enfants; ils vous aimeront, vous béniront, votre nom sera honoré et Thérèse du haut du ciel vous sourira.

M. Ramon se mit à réfléchir.

— Vous avez raison, Julien, reprit-il au bout d'un instant, mais vos paroles m'ont donné une idée. Qu'allez-vous faire, maintenant, mon ami? ajouta-t-il.

— Moi, monsieur Ramon?

— Oui, Julien.

— Je vais retourner au séminaire.

— L'homme de la science est aussi l'homme de Dieu, Julien; qu'avez-vous besoin de vous faire prêtre? Vous appartenez à l'humanité, mon ami, et vous n'avez pas le droit de priver vos semblables des moyens de soulagement qui vous ont été donnés pour eux. Mes paroles doivent vous étonner, car elles sont en contradiction avec le langage que je tenais

d'Espagne. Dans le grand banquet royal de Saint-Sébastien, servi par la maison Potel et Chabot de Paris, on avait fait défiler devant S. M. Catholique un spécimen de nos meilleurs vins de France, en fait de Bourgogne, de Médoc, de Champagne et de Sauterne, afin de donner au roi d'Espagne une idée de l'excellence et de la supériorité des vins français. Mais comme le Roi ne boit guère, en fait de vins extra, que du Porto, on avait placé près de S. M. un flacon de Pichard-Lafaurie, l'un de nos premiers grands crus de Sauterne.

Le roi d'Espagne, émerveillé de ce vin, a manifesté le désir d'en avoir, — ce Pichard-Lafaurie était, à ce qu'il paraît, du 1858, une des années les mieux réussies à Sauterne. — Des ouvertures ont donc été faites au propriétaire de Lafaurie, qui est un des spirituels collaborateurs du *Courrier de la Gironde*, M. Saint-Rieul-Dupouy, pour l'acquisition d'un tonneau de ce vin; mais, une seule barrique restait encore et S. M. le roi d'Espagne l'a acquise pour la somme de six mille francs, ce qui fait juste vingt-quatre mille francs, le tonneau bordelais.

Ceci nous remet en mémoire le tonneau d'Yquem de 1847, que M. le marquis de Saluces vendit vingt mille francs, en 1859, au grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, lors de son passage à Bordeaux.

On a donc bien raison de dire que les grands vins des premiers crus de Sauterne sont des vins de têtes couronnées — et cependant on en trouve partout même sur les cartes des restaurants à 52 sous, ce qui prouve qu'il en est du Sauterne comme du *Johannisberg-Metternich*, que tout le monde connaît, dont tout le monde parle et dont personne n'a jamais bu.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le départ de l'Empereur pour le camp de Châlons a eu lieu mardi.

— L'Empereur a attaché à la personne du prince Humbert l'un de ses aides-de-camp, le général de division Mollard, qui, comme on le sait, appartenait avant l'annexion de la Savoie à l'armée piémontaise, et le prince Poniatowski, l'un de ses écuyers.

— L'Empereur et l'Impératrice n'iront pas, paraît-il, aux bains de Biarritz cette saison. Du moins aucunes dispositions n'ont été prises jusqu'à présent pour ce déplacement annuel.

— M. Rouher, arrivé lundi à Paris, a repris ses fonctions de ministre d'État, et l'on annonce qu'il va être chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur pendant l'absence de M. Boudet, qui sera de trois semaines environ.

— M. Duruy vient d'adresser une circulaire aux préfets concernant l'établissement d'une

devant vous l'année dernière; l'homme le plus sceptique, Julien, l'est toujours moins qu'il ne le dit. J'avais compris que vous aimiez Thérèse et je voulais, en vous laissant voir le peu de cas que je faisais d'un médecin, vous enlever l'espoir de l'obtenir. C'était bien mal; je ne me montrais pas seulement injuste pour vous, j'étais ingrat.

— Monsieur Ramon, dit Julien avec émotion.
— Oui, ingrat, c'est le mot. Mais je ne raisonnais pas: ma fille possédait une belle fortune, ce n'était pas assez, je la voulais plus riche encore: je n'ai pas entendu ou plutôt j'ai feint de ne pas entendre le cri de son cœur. Horrible souvenir qui me laisse un remords éternel!

Julien considérait M. Ramon avec surprise, sa douleur et son repentir le touchaient; il commençait à lui rendre son estime et à oublier ce qu'il avait souffert par lui. En le voyant calme et indifférent, il l'aurait méprisé et haï, malheureux, il le plaignait.

— Je reviens à ce que je voulais vous dire, reprit M. Ramon; ne nous quittons plus, Julien, restez au Clos des Peupliers, vous serez mon fils.

Le jeune homme, interdit, regarda M. Ramon en se demandant s'il avait bien entendu.

école normale pour la préparation à l'enseignement spécial, les distributions de prix dans les écoles primaires et la fondation de prix en faveur d'anciens élèves de ces écoles.

Le ministre expose dans cette circulaire la nécessité de former des professeurs pour le nouvel enseignement qu'il s'agit de créer, et il se préoccupe en même temps des moyens propres à développer l'enseignement primaire. On remarquera ces paroles de M. Duruy: « Le meilleur moyen d'avoir des prisons vides, c'est de tenir les écoles pleines. »

— Le *Moniteur* annonce la mort de M. le sénateur Waisse, chargé de l'administration du département du Rhône.

Suivant une dépêche de Lyon, M. Waisse a succombé subitement, le 29, à midi.

C'est une nouvelle perte pour le Sénat et pour le pays.

— Les journaux italiens ont parlé d'une nouvelle indisposition du saint-père. La correspondance romaine du journal le *Monde* dit que M^{sr} de Mérode, avant de s'embarquer à Civita-Vecchia, a reçu de Castel-Gandolfo un télégramme qui le rassurait sur l'état de Sa Sainteté. Après une promenade à pied d'Albano à sa résidence, le pape avait éprouvé à la jambe un peu de gonflement suivi de fièvre. Mais une nuit de repos avait tout dissipé, et le lendemain le saint-père avait célébré la sainte messe à son heure ordinaire.

— L'*Unita italiana*, de Turin, annonce que le ministère des armes, à Rome, a publié un annuaire militaire, dans lequel M. le général Lamoricière demeure inscrit en qualité de commandant en chef des troupes pontificales.

— La *Gazette de France* annonce que M^{sr} de Mérode, qui se trouve en ce moment à Paris, a été repris d'un violent accès de fièvre, et que M. le docteur Cruveilhier lui a prescrit un repos absolu pour plusieurs jours.

— On s'occupe beaucoup, à Constantinople, de la nouvelle secte qui se fait appeler protestante mahométane. Les opinions de cette secte sont un mélange de protestantisme et d'islamisme. On sait que des prêtres musulmans, qui ont adopté et prêché ces idées, ont été emprisonnés et expulsés de Constantinople.

— Un des trente-cinq États souverains de la Confédération germanique, le duché de Bernbourg, a cessé d'exister. Ce petit pays a été réuni au duché d'Anhalt-Dessau-Koethen.

Il vient de paraître une ordonnance qui, à dater du 1^{er} octobre, réunit le gouvernement ducal de Bernbourg au gouvernement ducal d'Anhalt, lequel aura son siège à Dessau.

— Les journaux anglais attendent d'un jour à l'autre la nouvelle de l'arrestation de Müller, l'assassin présumé de M. Briggs. Des agents de police anglais sont arrivés à New-York et attendent l'arrivée du navire le *Victoria*, à bord duquel se trouve Müller. Mais il s'agit encore

— Vous serez mon héritier, continua le vieillard, je vous dois une réparation.

— Vous ne me devez rien, monsieur Ramon, s'écria Julien; ce que vous me proposez est impossible.

— Impossible! pourquoi, si vous le voulez?

— Votre offre est généreuse, monsieur Ramon, j'ignore le sentiment qui vous l'a dictée; mais pour le présent et pour l'avenir, je ne désire point la fortune.

— Ecoutez-moi, Julien, vous venez de me dire: consacrez le reste de votre vie à soulager les malheureux, je veux suivre votre conseil. Mais, à mon âge, on manque d'activité, il me faut quelqu'un pour me représenter, pour s'occuper de mes affaires, pourquoi ne seriez-vous pas cet autre moi-même? Le bien que je veux faire, nous le ferons à deux, vous serez maître comme moi au Clos des Peupliers et vous pourrez être le médecin des pauvres. Quant à mon héritage, n'en parlons plus; après ma mort, on en usera comme on voudra. Allons, ajouta-t-il, est-ce convenu? restez-vous avec moi?

Pendant quelques instants Julien garda le silence; sa réponse demandait à être réfléchie.

— Eh bien? dit M. Ramon en l'interrogeant du regard.

de savoir si les autorités américaines trouveront les charges suffisantes pour autoriser l'arrestation de Müller sur leur territoire.

Chronique Locale.

Nous rappelons à nos lecteurs que M. Conus et son gendre donneront ce soir une seconde représentation de physique et de prestidigitation. Nous ne saurions trop les engager à se rendre à cette séance. M. Fossier est un talent nouveau qui mérite d'être vu; pendant deux heures, dimanche, il a su intéresser un nombreux public et se le rendre sympathique. La séance de ce soir sera entièrement nouvelle; tous les tours qui seront exécutés ne sont pas encore connus. C'est un nouveau motif pour ne pas manquer à cette réunion.

Sur la demande du président de la Société nantaise d'horticulture, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Paris vient de réduire de 50 % le prix de transport des fruits, légumes et fleurs destinés à l'Exposition qui doit avoir lieu à Nantes, du 24 au 30 septembre prochain, pendant la neuvième session du Congrès pomologique de France.

Sa Sainteté le pape Pie IX a décrété, par un Bref, en date du 28 mars 1864, un emprunt de 50 millions de francs à 5 %.

M. le comte de Bizemont, à Paris, délégué pour recevoir les souscriptions, vient de confier le mandat de *correspondant*, pour le département de Maine-et-Loire, à M. Auguste Myionnet, demeurant à Angers, rue des Carmes. On peut donc souscrire dans ses bureaux. M^{sr} l'évêque d'Angers, dans une lettre que M. Myionnet est autorisé à rendre publique, recommande vivement cet emprunt.

(Semaine religieuse).

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Marseille, 31 août. — Les lettres de Constantinople du 24 confirment, malgré le démenti du *Levant-Herald*, la nouvelle que plusieurs consuls à Smyrne avaient écrit à Constantinople pour signaler des symptômes d'agitation. Les craintes sont actuellement dissipées.

La mortalité est effrayante parmi les émigrés circassiens.

Toulon, 30 août, soir. — L'avis l'*Actif*, parti de Tunis, le 27, vient d'arriver avec des dépêches pressées. On assure que le kasnadar persistant dans ses vues, tous les amiraux ont invité le commissaire ottoman à repartir, comme moyen de simplifier la question et d'arriver plus vite à une pacification.

Berne, 30 août. — Le calme n'est pas com-

— J'accepte, répondit Julien.

Le lendemain il s'installait au Clos des Peupliers. M. Ramon mourut deux ans plus tard. Il avait institué Julien Prugnot son légataire universel.

Le jeune homme vendit le Clos des Peupliers, à l'exception d'un petit coin de terre sur lequel il se fit bâtir une maison. Il constitua une rente annuelle de deux mille francs pour les pauvres de Villebelle, construisit deux écoles où les enfants de la commune sont instruits gratis, et ne garda pour lui qu'un modeste revenu de quinze cents francs.

Il y a deux ans, je fis un voyage à Villebelle. J'ai eu l'occasion de voir M. Prugnot et de causer avec lui. C'est de lui-même que je tiens une partie des détails de cette histoire; le reste m'a été raconté par Alexandrine, qui, après la mort de M. Ramon, est devenue la gouvernante du docteur. L'abbé Prugnot et Marguerite sont morts depuis longtemps. Julien, aujourd'hui, peut avoir cinquante ans; il continue à visiter et à soigner les malades, mais toujours gratuitement.

Dans le village, on l'a surnommé le médecin des pauvres.

ÉMILE RICHEBOURG.

FIN.

plètement rétabli à Genève. La population n'a pas repris ses travaux.

L'instruction judiciaire continue. On a fait des arrestations dans les deux partis. Les commissaires ont ordonné la suppression de l'arsenal Saint-Gervais.

Les fêtes de septembre sont ajournées.

Berlin, 30 août. — La *Gazette de la Croix* dit qu'il n'est pas question de retrait de troupes, même pour le Jutland seulement, et par conséquent d'un rappel de l'armée d'occupation avant la conclusion définitive de la paix.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 août 1864.

NAISSANCES. — 3, Jacques-François Sisterne, rue de Fenet; — Jean-Ludovic Gazeau, rue d'Orléans; — Eugénie-Augustine Penneau, rue du Petit-Pré; — 4, Marie Retiveau, rue de Fenet; — 5, Marie-Gabriel Hattingen, rue de Fenet; — 6, François Lambert, rue St-Nicolas; — Marie-Eglantine Pasquier, rue du Marché-Noir; — 8, Victoire-Augustine Duhamel, rue de la Maréchalerie; — 10, Charles-Albert Salvart, rue de la Visitation; — 11, Félix-Isidore Gromaire, rue du Petit-Pré; — Jules-Joseph Gromaire, rue du Petit-Pré; — 12, Rose-Mathilde-Clémentine Goisard, rue de la Croix-Verte; — 13, Charles-Camille Lennain, rue Royale.

MARIAGES. — 1^{er}, Michel Cazal, lieutenant en premier au 19^e régiment d'artillerie à cheval, de Bourges, et Léonie-Berthe Combiér, sans profession, de Saumur; — Jean-Baptiste Saulais, chapeletier, et Berthe-Marie Legay, couturière, tous deux de Saumur; — 2, Charles-Edouard Marie, présenteur à la garantie, de Paris, et Marie-Félicité-Geneviève Laporte, sans profession, de Saumur; — 5, Victor Gomer, chauffeur à l'usine à gaz, et Zénaïde-Félicité Aubin, chapeletière, tous deux de Saumur; — 6, Joseph Renaire, cocher, et Marie-Anne Corbier, femme de chambre, tous deux de Saumur; — 8, Charles-Théodore Gaultier, tailleur de pierres, et Marie-Amélie Dubreuil, couturière, tous deux de Saumur; — 11, Jean-Baptiste-Louis Mauboussin, casseur de pierres, de St-Hilaire-St-Florent, et Prospérine-Constance Avancier, cuisinière, de Saumur; — 13, Auguste Lefebvre, retraité des douanes, de Bordeaux, et Catherine-Marie Labourie, domestique, de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Barthélemy Dubois, 22 ans, menuisier, célibataire rue St-Jean; — 2, Philippe Quatresous, domestique, 16 ans, à l'Hôpital; — 3, Françoise Vernean, journalière, 87 ans, V^e Etienne Robineau, à l'Hôpital; — 7, Vincent Simon, charpentier, veuf de Renée Rochereau, place du Champ-de-Foire; — 8, Clémence Lair, 4 ans, rue de Fenet; — Virginie Sapineau, sans profession, 29 ans, épouse de Joseph Lelarge, rue de Fenet; — 9, Eugénie-Adélaïde Claude, 2 ans, rue de Fenet; — Pierre-Auguste Ferrand, rentier, 80 ans, veuf Emélie Méchin, quai de Limoges; — 10, Firmin Richer, 6 mois, rue de Fenet; — 11, Raphaël David, 8 mois, rue St-Nicolas; — Pierre Galbrun, sabotier, 68 ans, veuf de Louise Sigogne, à l'Hôpital; — 12, Henri-Joseph Doussin, 18 mois, quai St-Nicolas; — Jacques-François Sisterne, 9 jours, hameau du Petit-Puy; — 15, Fayret, mort-né, rue St-Nicolas; — Marie Thibault, couturière, 44 ans, épouse de Gabriel Gillet, rue St-Nicolas.

DÉCÈS arrivé à l'étranger.

25 juillet. — Hyacinthe-Félicité Proust, couturière, 56 ans, célibataire.

La chasse est interdite, dans la commune de Vivy, sur les propriétés de MM. Robert René, Robert Aimé, Robert Félix, Merceron, Dumény, Beaumont, Rottier, Salmon, Jousse-lain, Linacier, Benais Jean, Benais François, Dalençon, Turpin, héritiers Sourdeau, Fermé, Jousse-lain, Raguain, Bouju, Trouillard, de Pas de Loup, Nezan, Raguideau, Godet, Dézé, Dubled Pierre, Barré Louis, Bouju Pierre-René, Huard François.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

VENTE VOLONTAIRE

Le dimanche 4 septembre 1864, à midi précis, sur la place de Saint-Lambert-des-Levées, près l'église, il sera procédé à la vente aux enchères d'une BATTEUSE, montée sur deux roues, avec deux brancards; le tout en bon état, dépendant de la faillite Arrault et C^{ie}, par le ministère de Mauriceau, huissier à Saumur.

On paiera comptant et 5 p. 0/0 en sus du prix de vente. (395)

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A VENDRE

UNE MAISON

Située au centre de la ville de Doué, très-avantageusement placée pour le commerce, près la halle aux blés, sur les places d'Orléans et du Minage.

S'adresser à M. CESBRON, géomètre à Doué, ou à M^e CESBRON, notaire en la même ville. (384)

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues, dite AMÉRICAINE, recouverte. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

CHIENNE COUCHANTE, six ans, première qualité, convenant parfaitement pour un jeune chasseur. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

PRÉSENTMENT, UN CLOS DE VIGNE
En bon rapport,

Situé à Bagneux, rue des Pauvres, près de la grande route.

Ce clos contient environ 95 ares 75 centiares, avec une petite habitation, pressoir et ses ustensiles, cave et puits; le tout renfermé de murs, avec environ 500 arbres à fruits, tant en espalier qu'en bordures d'allées.

S'adresser, pour voir la propriété, à M. HAUDOUIN, qui en est le plus proche voisin, et, pour traiter, à M. BRAZIER, rue Saint-Jean, à Saumur.

Il sera donné toute facilité de paiement. (377)

A VENDRE

DEUX CHIENNES D'ARRÊT, bien dressées, braques, anglaises, âgées de trois ans.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Avec ou sans caves,

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SELLE.

S'adresser chez M. VÉRON, limonadier. (382)

Une maison de commerce dans le département de Maine-et-Loire demande un associé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

A Châtellerault, UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.

Toutes facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal.

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES. Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers,

Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

VILLE DE SAUMUR.

SALLE DE LA MAIRIE.

Jeudi 1^{er} septembre 1864,

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

DONNÉ PAR LES PRESTIDIGITATEURS

CONUS PÈRE

ET

FOSSIER-CONUS, son gendre.

GRANDE SOIRÉE FANTASTIQUE

DES

MILLE ET UNE NUITS,

Nouvelle Séance Féerique,

TOURS DE MAGIE ET DE PRESTIGES.

Dans cette soirée, toutes les Expériences seront entièrement changées.

LE TALISMAN DE GIGES.

Le Mort ressuscité

OU LE COUP DE Foudre.

LES FIGELLES DU DIABLE.

L'INCENDIE.

LES PIÈCES MIRACULEUSES.

TRANSFORMATION DES OBJETS.

Les Fleurs animées.

L'ILE DES LANTERNES

OU

UNE FÊTE CHINOISE.

La Foire aux plaisirs

LE DÉJEUNER DE PLUTON.

LA COLONNE ENCHANTÉE

La Couturière ou le Progrès en 1963.

LE COFFRE MAGIQUE

OU

LA VISION INFERNALE.

L'ŒUF MERVEILLEUX.

LES SALAMANDRES.

PRIX DES PLACES:

Premières, 2 fr., Secondes, 1 fr. — Les enfants paieront demi-place jusqu'à 12 ans.

Les bureaux ouvriront à 7 heures 1/2. — On commencera à 8 heures précises.

On peut retenir des places à l'avance; s'adresser au Concierge de la Mairie.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 195 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 30 AOUT.			BOURSE DU 31 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 30	»	»	66 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	94 75	»	25	94 75	»	»
Obligations du Trésor.	435	»	2 50	436 25	1 25	»
Banque de France.	3390	»	5	3390	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1215	»	»	1210	»	5
Crédit Foncier, nouveau.	1212 50	»	7 50	1215	2 50	»
Crédit Agricole.	750	»	»	750	»	»
Crédit industriel.	765	»	»	765	»	»
Crédit Mobilier.	1005	»	3 75	1005	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	995	5	»	990	»	5
Orléans (estampillé).	890	1 25	»	890	»	»
Orléans, nouveau.	790	»	7 50	787 50	»	2 50
Nord (actions anciennes).	986 25	»	»	987 50	1 25	»
Est.	493 75	»	1 25	493 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	912 50	»	3 75	916 25	3 75	»
Lyon nouveau.	930	»	»	930	»	»
Midi.	636 25	1 25	»	635	»	1 25
Ouest.	525	2 50	»	525	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1650	»	20	1660	10	»
Canal de Suez.	466 25	»	»	460	»	6 25
Transatlantiques.	555	»	»	555	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	67 65	»	05	»	»	»
Autrichiens.	431 25	»	5	433 75	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	538 75	»	»	537 50	»	1 25
Victor-Emmanuel.	347 50	»	1 25	350	2 50	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	333 75	»	1 25	333 75	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	615	»	2 50	615	»	»
Saragosse.	490	»	10	487 50	»	2 50
Séville-Xérès-Séville.	445	»	1 25	445	»	»
Portugais.	295	»	»	295	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	301 25	»	»	303 75	»	»
Orléans.	292 50	»	»	291 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	»	»	291 25	»	»
Ouest.	286 25	»	»	286 25	»	»
Midi.	285	»	»	285	»	»
Est.	287 50	»	»	287 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,